

# COMITÉ DE DIRECTION

## 19/01/2025

### **PROCÈS VERBAL**

#### Ouverture de la séance à 19h00

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis FOURCADET à ce présent,

Les membres du comité de direction ont été régulièrement convoqués et reconnaissent avoir reçu l'ordre du jour du présent comité.

#### Membres présents:

Mme Coralie TEXIER, Mr Jean-Jacques SAUVAGE, Mme Valérie BURIE, Mr Anthony COUE, Mr Guillaume DUFEIL, Mr Jean-Louis FOURCADET, Mr Franck DESPAGNAT, Mme Christiane DAVID, Mr Eric SCHOUMSKY, Mr Mohammed MOHATTA, Mr Alexandre BOTTA, Mr Julien GOULLON, Mr Marc RAGONA.

#### Absents excusés:

Mme Fanny HAMOT, Mme Corinne MARIE DIT MOISSON.

Le Président constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut valablement délibérer sur les résolutions ci-dessous.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et meilleurs vœux à tous les membres.

#### **1. Validation du PV du CD précédent**

Le PV du 18/12/2024 est à présent soumis au vote pour validation.

Modifications apportées en direct : temps de combat Naginata alignés sur les championnats du monde (1 seul Ensho). Passage de grade Open de France 2025.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 13**

### **DÉCISION**

**Le procès-verbal du Comité Directeur du 18/12/2024 est approuvé**

#### **2. Point sur les licences**

Au 17 janvier 2025, le total des licences s'élève à 7 835, toutes disciplines confondues, le nombre de licenciés au 31 août 2024 n'est pas stabilisé.

Il existe un décalage entre le décompte par club et par Organismes Territoriaux Délégués (les ligues régionales et départementales). Problème en cours de résolution à la FFJDA.

La FFJDA va nous mettre à disposition des accès à leurs outils. Ainsi nous aurons une extraction mensuelle Excel du nombre de licences du CNKDR, un accès à la base de données aux CRKDR (bureau, DTR par discipline, secrétaire CORG).

Est en cours un projet de digitalisation, de refonte des licences et du passeport sportif en collaboration avec la FFJDA.

Les futurs passeports seront multi-disciplines.

### 3. Modifications du nouveau règlement sportif:

Naginata : il sera apporté dès la transmission par la commission une modification de l'annexe C sur le temps des combats pour les catégories cadettes, juniors et séniors.

Iaido : alignement sur le règlement EKF, l'équipe de 3 combattants ne doit pas dépasser 10 Dan sur le shiajo et le remplaçant éventuel ne compte pas dans ce total.

Enfants: les modifications entrent en vigueur pour la saison suivante. Un groupe de travail est à organiser pour la question des championnats de France jeunes pour toutes les disciplines.

### 4. Iaido, présentation du nouveau staff équipe de France:

Arbitrage: Mr Patrick VIGNAUD

Equipe de France: Suite à la réunion de la commission iaido du 17 janvier, dont Mr Franck DESPAGNAT était le secrétaire de séance, décision a été prise de maintenir la confiance à Mr Robert Rodriguez qui est l'entraîneur ayant obtenu les meilleurs résultats aux championnats d'Europe avec, notamment, en 2023 trois médailles d'argent et une médaille d'or. Le changement de catégorie pour deux médaillés et le retrait temporaire d'un troisième n'a pas permis de réaliser une telle moisson en 2024 mais cette année sera sans nul doute propice à de nouveaux succès. Néanmoins et pour préparer le futur, un des autres candidats au poste, Mr Rodolphe SAMPIERI, sera intégré dans l'équipe nationale, puisqu'il souhaite poursuivre la compétition en 6ème Dan, et intégrera l'encadrement de l'équipe de France.

Mr Dominique COCO est également maintenu à son poste de manager.

### 5. Démission de Mme Sylvie Brenez du comité de direction:

Mme Brenez a posé sa démission, elle quitte le comité de direction du CNKDR et par la même occasion du département sportif. Mme Corinne Marie dit Moisson se propose en remplacement.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 13**

### DÉCISION

**Cette proposition est approuvée**

### 6. Commission Naginata

- Une demande CREPS a été adressée pour organiser des entraînements dédiés à l'équipe de France, dans le but de structurer de véritables stages et de positionner l'équipe nationale comme une vitrine du Naginata.
- Un stage de détection a eu lieu à Rocquencourt, rassemblant 17 participants, répartis en deux groupes.
- À explorer : la possibilité d'utiliser les installations d'Athletica à Eaubonne pour des entraînements les 15/16 mars et 21/22 juin.
- Il est recommandé de planifier une réunion de travail réunissant les staffs des Equipes de France des différentes disciplines.
- Communication: Nouveau logo Naginata à valider, respecte la charte graphique France Kendo. Changement à apporter sur la photo du site internet.

## 7. Questions diverses

### - AG 2025:

Organiser l'AG coûte environ 13000€. Le faire en distanciel permettrait d'utiliser cette somme sur d'autres postes.

Néanmoins il faudrait garder une réunion avec les présidents de région. En visio et avec une périodicité adaptée aux circonstances.

L'AG de la FFJDA se tiendra le 13/04 à Dijon. Nous devons organiser la nôtre avant.

### - FFK: Fédération Française de Karaté:

La fédération de karaté semble faire passer des grades en iaido. Il faudra s'assurer de la prise en main de la validation des grades.

### - Kendo Mag:

Si l'on souhaite faire publier un article dans le Kendo Mag, il faut anticiper minimum 6 semaines. Soit mi-avril pour la publication de juin.

Il n'y aura que 3 numéros pour respecter le budget.

### - DTR:

Validation des DTR par le national: Mr Mohamed MOHATTA va compiler les réponses des régions afin de mettre à jour la liste.

### - Point budget:

Écriture comptable 2024 en cours d'atterrissage. Les éléments donnés lors de l'AG ne sont pas en phase entre FFJDA et CNKDR et cet atterrissage sera négatif. Tout a été identifié pour avoir une idée du budget sur 2025. Nous devons négocier avec le service financier de la FFJDA pour soit lisser la dette sur 4 ans, soit obtenir une subvention.

### - Ouvrage de Mr Yoshimura:


Nous devons demander à Mr Yoshimura s'il existe une association à laquelle transmettre les fonds issus de la vente.

L'ordre du jour étant épuisé, ainsi que les questions diverses, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève et clôture la séance à "heure".

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président

Jean-Louis FOURCADET



Le Secrétaire Général

Coralie TEXIER

